

## Procès-verbal de la réunion n° 7 du Conseil d'Administration du 20 décembre 2010

**Présents :** Mr. JP. Delchef (Président), Mrs M. Collard, A. Geurten, A. Kaison, J. Monsieur, J. Nivarlet, J. Ringlet, B. Scherpereel, L. Lopez (Secrétaire général)

**Excusées :** Mmes F. Charneux (raisons familiales), D.Doyen (raisons familiales), D.Sonveaux (maladie)

*La réunion se déroule par Skype et débute à 18h*

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15 novembre 2010**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le procès-verbal à l'unanimité tel publié sur le site le 19 novembre 2010.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 novembre 2010**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le procès-verbal à l'unanimité tel publié sur le site le 10 décembre 2010.

### **3. Bilan de l'assemblée générale du 27 novembre 2010**

#### **3.1. Approbation du rapport de l'assemblée générale**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le rapport à l'unanimité tel publié sur le site le 10 décembre 2010.

#### **3.2. Suivi des décisions de l'assemblée générale**

Le Trésorier général enverra le budget définitif aux membres de l'AG, ainsi que le nouveau TTA qui entre en vigueur le 01/01/2011

Concernant le PM12 et plus spécialement les élèves du CRF, Jacques RINGLET se chargera d'établir la liste des joueurs qui ont suivi la formation pendant minimum une saison complète depuis 2008-2009 et transmettra la liste au secrétariat général afin d'appliquer l'indemnité de mutation.

Les membres du CDA félicitent Madame Julie MARDAGA pour sa nomination au sein du CJP de Liège.

#### **3.3. Conclusions de l'assemblée générale**

D'une manière générale, elle s'est déroulée dans un climat serein. Le volet arbitrage a été discuté de manière positive. La préparation du budget a été telle qu'il a été voté rapidement et sans commentaires négatifs. Cela devrait inciter le CDA et les commissions à encore mieux préparer les dossiers avant les AG.

Il est à noter que, d'une façon générale, de nombreuses propositions ont été acceptées par la majorité des représentations parlementaires.

#### **4. Exercices des compétences administratives du conseil d'administration**

##### **4.1. Décision de la FIBA sur la candidature de la Belgique à l'organisation du tournoi de repêchage**

Le conseil d'administration prend connaissance de la décision de la FIBA de ne pas confier l'organisation du tournoi de repêchage à l'AWBB mais à l'Italie.

##### **4.2. Analyse SWOT demandée par l'ADEPS**

L'analyse a été rentrée. Un prochain contact aura lieu avec l'ADEPS.

##### **4.3. Problématique de la nomination des Head-coaches des équipes nationales jeunes et dames et position de l'AWBB**

Le conseil d'administration constate que les propositions définitives n'ont pas encore fait l'objet d'un consensus au sein des directions techniques.

##### **4.4. Problématique de l'équipe des U23 et position de l'AWBB**

La question de l'équipe des U 23, ses projets, son encadrement sont évoqués.

##### **4.5. Examen de l'inscription d'équipes de basket-ball aux Universiades à Shenzhen en août 2011**

Considérant que les Universiades constituent une excellente expérience de haut niveau pour les joueurs belges, le CDA est favorable à la faisabilité du projet. Il souhaite toutefois un complément d'information avant de se prononcer définitivement.

##### **4.6. Demande de dérogation BBW**

Trois équipes de pupilles filles sur les huit engagées en championnat BBW, souhaiteraient évoluer en championnat garçons lors du 2<sup>ème</sup> tour.

Après discussions, les membres du CDA décident, à la majorité, d'accorder la dérogation au CP BBW d'organiser le second tour du championnat en tenant compte de ces trois équipes.

Il est dommage de constater que ces trois équipes auraient pu disputer le championnat régional.

##### **4.7. Mutation administrative**

Demande de désaffiliation administrative de Pierre DERMONNE (01/04/1993 – 252181) du Club de La Louvière 1592 vers le club de UBC Binche 2535 (uniquement équipe cadets)

L'équipe de La Louvière a déclaré forfait général en cadets et le joueur ne souhaite pas jouer en P4. Il demande donc de rejoindre UBC Binche.

Les membres du CDA acceptent, à l'unanimité, d'octroyer la dérogation au joueur.

#### **4.8. Mutation administrative**

Demande de désaffiliation administrative du joueur Calvin GOOSSENS (09/09/1993 – 289498) pour jouer en équipe "Juniors" de Vaillante Jupille (0088) avec accord de Basket Genappe Lothier (2631).

Le joueur poursuit des études à Liège et y habite, et a joué un match en seniors avec son club d'origine qui accepte sa désaffiliation administrative.

Les membres du CDA acceptent d'octroyer la dérogation au joueur pour évoluer uniquement en équipe "juniors".

#### **4.9. Action fair-play**

Les membres du CDA désignent comme action fair-play de décembre, le fait suivant :

*« Le samedi 11 décembre 2010 Fleurus recevait Verviers-Pepinster en régionale un dames. Verviers-Pepinster se présentait à cinq joueuses.*

*Dans le deuxième quart de la première mi-temps, alors que le score était serré, une des joueuses de Verviers-Pepinster se blessa.*

*Sans se poser de question, le coach de Fleurus retira une de ses joueuses pour continuer la partie en quatre contre quatre. »*

#### **4.10. Convention Interbanques**

La convention est signée par les représentants du groupement et les représentants de l'AWBB. Le CP BBW reçoit l'autorisation de fournir des arbitres pour diriger ces rencontres selon le respect de cette convention.

### **5. Exercice des compétences judiciaires du conseil d'administration**

#### **5.1. Nomination membre ad hoc au CJR**

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent la désignation de LOZE Emile (CJ B.B.W) membre Ad Hoc afin de siéger au Conseil Judiciaire Régional du 13.12.2010

#### **5.2. Nomination membre ad hoc au Conseil d'appel**

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent la désignation de Monsieur Simon DIERGE (CJ NAMUR) membre Ad Hoc afin de siéger au Conseil d'Appel du 11.12.2010

#### **5.3. Nomination membre ad hoc au Conseil d'Appel**

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent la désignation de Messieurs Simon DIERGE (CJ NAMUR) , BUCHET Alain (CJ REGIONAL ) et Bernard LANGE (CJ LIEGE) membres Ad Hoc afin de siéger au Conseil d'Appel du 27.11.2010 (2ème Chambre)

#### **5.4. Dossier Averlant**

Les membres du CDA ont pris connaissance du courrier reçu et constatent qu'aucune annexe n'est jointe à la lettre, contrairement à ce qui est évoqué. Par ailleurs, il est fait mention d'un "engagement verbal" d'un administrateur qui porterait atteinte personnelle à l'intéressé.

Le CDA doit bien reconnaître que les propos tenus dans cette lettre ne sont pas très clairs. Des explications et des détails seront demandés à l'intéressé.

### **6. Rapport du trésorier général**

#### **6.1. Liste des clubs en défaut de paiement.**

Le Trésorier général nous communique la liste des clubs qui sont en défaut de paiement à la date du 20 décembre 2010. En cas de non-paiement, les forfaits seront appliqués pour la journée du 8/1/2011.

#### **6.2. Problématique de la facturation des indemnités de formation**

INFOMAT nous a fait parvenir un nouveau programme qui, après vérification par le secrétariat général, n'est pas correct. Il est donc impossible à ce jour d'imprimer les factures spéciales relatives au PM 12. Le responsable informatique de l'AWBB prendra contact le plus rapidement possible avec les services INFOMAT.

### **7. Rapport du Summer Tour 2010**

#### **7.1. Suivi du rapport du directeur marketing – sponsoring du 15 octobre 2010**

Toujours rien reçu à ce jour. Le dernier rappel datait de novembre 2010.

### **8. Rapport du directeur Sponsoring – Marketing**

#### **8.1. Informations complémentaires suite à la réunion du 15 octobre 2010**

Toujours rien reçu malgré deux rappels adressés à l'intéressé.

#### **8.2. Le sponsoring**

Certains commentaires d'un membre du CDA concernant des sponsorings qui ont été proposés et qui n'ont pas été suivis par le département.

## **9. Gestion du personnel**

### **9.1. Dossier de Monsieur Slangen**

Pas de nouvelles du Conseil de l'intéressé à ce jour au courriel du 18/11  
Rappel recommandé à adresser avec copie du courriel expédié.

### **9.2. Règlement de travail pour les membres de la direction technique**

Un commentaire est parvenu concernant les revendications des prestations du week-end lors des matchs des équipes du CRF. Le dossier est en cours.

## **10. Départements**

### **10.1. Département championnat**

#### *10.1.1. Modalités de reprogrammation des journées de remise*

Reprogrammation des rencontres en fonction des souhaits des clubs, mais le département préconise de fixer une date "butoir".

#### *10.1.2. Situation spécifique de la R2 MM*

Proposition de reprogrammer , en bloc, les matchs du 19/12/2010 au 23 janvier 2011.

#### *10.1.3. La remise de matches sur demande de personnes qui ne sont pas des correspondants officiels des clubs concernés*

Le conseil d'administration tient à rappeler que tout courrier engageant un club doit être établi et signé par un correspondant officiel du club (article PA 75)

### **10.2. Département Coupes**

#### *10.2.1. Sites choisis par le Département coupes pour les demis -finales seniors et jeunes*

Le conseil d'administration prend connaissance des candidatures retenues par le département Coupes :

- ½ finales seniors le 06/02 à Bouge.
- ½ finales jeunes : St Ghislain-St Louis Liège et Ans : Les 12 et 13 février 2010.

Le conseil d'administration tient à remercier les clubs de Cointe, Spirou Pont de Loup pour l'intérêt témoigné pour l'organisation de ses compétitions.

### **10.3. Département Médical**

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance et approuvé le nouveau règlement anti-dopage présenté par le responsable du département. Il sera placé sur le site de l'AWBB.

## **11. Divers**

Le trésorier général signale qu'il est impératif que les notes de frais soient à rentrer à la comptabilité avant le 10 janvier 2011

J. Nivarlet rappelle que les personnes qui souhaitent venir observer les stages de Noël 27-28-29 à Jambes 10 à 12h et 14h30-17h + stages interprovinciaux début janvier sont les bienvenues.

*La réunion se termine à 21 heures*

Jean-Pierre **DELCHF**  
Président

Lucien **LOPEZ**  
Secrétaire général